

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 juin 2026

---

**RÉFORMER LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX ET LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE - (N° 2862)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 11

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« font »

les mots :

« peuvent faire »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement de repli vise à assouplir les conditions de mise en oeuvre de la revalorisation annuelle des montants des bourses de l'enseignement supérieur sur critères sociaux.